

# La MRC VOUS informe

Automne 2020 | Volume 13, numéro 3 | margueritedyouville.ca

## MOT DE LA PRÉFET



**Suzanne Roy,**  
préfète de la MRC de Marguerite-D'Youville

Comme partout ailleurs dans le Grand Montréal, le virus de la COVID-19 n'a pas épargné notre MRC.

Dès les premiers signes, les autorités municipales et régionales se sont concertées afin de mettre de l'avant un plan d'action, en lien avec les directives émises par la Direction de la santé publique, pour lutter contre cet ennemi invisible qui touche des millions de personnes à travers le monde.

À l'échelle de la MRC, le télétravail a rapidement été déployé afin de maintenir l'ensemble de nos services et répondre aux besoins des citoyens.

Ainsi, l'équipe du Service de développement économique de la MRC a travaillé d'arrache-pied pour garder le contact avec les entrepreneurs locaux, identifier leurs besoins et mettre en place plusieurs outils afin de soutenir les entreprises du territoire. Parmi ceux-ci, notons :

- La mise en place d'un microsite pour promouvoir l'achat local;
- L'octroi de 25 subventions de 2 000 \$ à des entreprises locales qui souhaitent investir dans un projet de commerce électronique;
- L'accès à une aide financière additionnelle, destinée aux petites et moyennes entreprises du territoire, par le biais d'un prêt à faible taux d'intérêt de 1,5 million \$ accordé par le gouvernement du Québec;
- La possibilité d'obtenir un moratoire de six mois, sur le capital et les intérêts, pour les entreprises ayant un prêt avec la MRC;
- Le maintien de tous les programmes d'aide aux entreprises;
- La rediffusion d'une série de webinaires destinés à la communauté d'affaires.

En matière de gestion du logement social, diverses mesures ont été implantées pour assurer la santé et la sécurité des résidents plus âgés qui habitent les logements administrés par l'Office municipal d'habitation Marguerite-D'Youville puisque ceux-ci sont davantage à risque de complications dans le contexte de la pandémie.

Ainsi, l'OMH a procédé à l'embauche d'agents de sécurité afin d'assurer une présence aux entrées de certains immeubles et réduire la circulation de personnes non autorisées. Le personnel de l'OMH communique régulièrement

avec les résidents de 70 ans et plus afin de s'informer de leur état de santé et leur rappeler les mesures de protection. De façon quotidienne, les lieux communs, corridors, boîtes aux lettres, rampes, mains courantes et poignées de porte sont désinfectés afin de réduire la propagation du virus. Récemment, la direction de l'OMH a même organisé des séances d'exercices afin d'aider nos aînés à demeurer actifs.

En raison des nouvelles directives du gouvernement du Québec, la Cour municipale régionale a également maintenu ses services, de façon virtuelle, et ce, malgré la fermeture de ses bureaux et le report des séances de cour. Ainsi, pour alléger le fardeau des contrevenants, la Cour a procédé à la suspension des frais associés aux paiements de constats d'infraction.

Du côté de la gestion des matières résiduelles, bien que les deux points de services de l'Écocentre aient été fermés pendant quelques semaines, il a été possible de maintenir toutes les collectes. D'ailleurs, votre participation à l'application des différentes mesures de sécurité a été exemplaire et nous vous en remercions.

C'est grâce à la collaboration de l'ensemble des citoyens de la MRC que nous avons réussi à limiter la propagation du virus sur notre territoire. La multiplication des gestes de soutien face à cette pandémie aura permis de créer un climat d'entraide et de faire ressortir le meilleur de nous-mêmes. C'est pourquoi nous devons maintenir nos efforts pour réduire la transmission de la maladie.

Je vous invite donc à continuer de porter le masque dès que vous sortez de la maison, à vous laver les mains le plus souvent possible et à respecter la distanciation sociale, pour votre protection et celle des gens qui vous entourent.

Ensemble, on va s'en sortir.



Suzanne Roy  
Préfète

# ENVIRONNEMENT

## PAS DE PAUSE POUR L'ESCOUADE VERTE ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT!

Malgré le contexte particulier qui a changé les façons de faire, les membres de l'escouade verte ont fait preuve de prudence et ils ont sillonné les rues des municipalités du territoire une fois de plus cet été afin de sensibiliser la population à propos de la gestion optimale des matières résiduelles. Dans le respect des règles sanitaires en vigueur, des accroche-portes ont été laissés lors de diverses collectes pour informer les citoyens des meilleures pratiques à adopter.

De plus, l'équipe a effectué des patrouilles durant plusieurs fins de semaine dans des lieux publics stratégiques du territoire afin de répondre aux questions des citoyens, tout en respectant les mesures de distanciation sociale.

Enfin, l'équipe du service de l'environnement a mis en ligne des capsules vidéo informatives afin de guider les citoyens soucieux de faire leur part à la maison en matière d'écoresponsabilité. Les principaux sujets abordés concernaient la gestion des matières résiduelles, l'herbicyclage et l'écocentre. Ces capsules sont disponibles sur le site Internet de la MRC.

## HERBICYCLAGE OU L'ART DE L'ENTRETIEN ÉCORESPONSABLE DE LA PELOUSE



L'entretien de la pelouse peut s'avérer être une tâche épuisante et coûteuse. L'herbicyclage est une alternative facile et économe! En plus d'économiser temps et argent, l'herbicyclage est un geste écologique et sain pour l'environnement. En effet, l'action de laisser le gazon au sol procure à votre pelouse un engrais naturel, gratuit et local. L'herbicyclage réduira les besoins en eau de votre pelouse et se chargera de la rendre plus résiliente en période de canicule!

### PRÉPARER LE TERRAIN POUR AFFRONTER L'HIVER

Si vous ne l'avez pas fait au printemps, n'oubliez pas d'affûter votre lame de tondeuse pour la dernière coupe de la saison qui devrait être faite à 5 cm (2 po) du sol afin d'éviter que le gazon couché au sol ne contribue à l'apparition de maladies au printemps prochain. Les feuilles mortes peuvent elles aussi être herbicyclées, au fur et à mesure qu'elles tombent et laissées au sol tout l'hiver. Les rognures de feuilles se décomposeront avant le printemps et nourriront le sol durant la saison froide.

## DE QUOI T'AS L'AIR?

**La marche au ralenti ne conduit à rien.**



Une fois stationné, j'arrête le moteur.



Information : 450 583-3301, poste 2 • [www.margueritedyouville.ca](http://www.margueritedyouville.ca)

## ÉCOCENTRE MARGUERITE-D'YOUVILLE

Pour disposer des matières non acceptées aux collectes régulières

### SECTEUR NORD

4111, route Marie-Victorin, Contrecoeur

### HORAIRE 2020

Jusqu'au 31 octobre : Mercredi au samedi de 8 h à 16 h

Les samedis 7, 14 et 21 novembre 8 h à 16 h

À partir du 22 novembre Fermé pour l'hiver\*

\* Pendant la période hivernale, les citoyens peuvent apporter leurs matières au secteur Sud en tout temps.



### SECTEUR SUD | OUVERT À L'ANNÉE!

1975, chemin de l'Énergie, Varennes

Vous êtes pris avec des matières dont vous ne savez que faire? L'Écocentre Marguerite-D'Youville, secteur Sud, est l'endroit tout désigné pour vous aider. Ouvert à l'année, l'écocentre permet à tous les citoyens de la MRC de se départir de façon responsable de l'ensemble des matières non ramassées lors des diverses collectes.

### HORAIRE 2020 | Jusqu'au 22 NOVEMBRE 2020

Lundi : Fermé

Mardi et mercredi 8 h à 16 h

Jeudi 8 h à 18 h

(à partir du 3 novembre) 8 h à 16 h

Vendredi au dimanche 8 h à 16 h

À partir du 23 novembre jeudi au samedi 8 h à 16 h



### TARIFICATION RÉSIDENTIELLE

Inscription obligatoire à l'accueil avec preuve de résidence

Selon le volume apporté	Tarif de base		Supplément (en + du tarif de base)
	Résidents	Non résidents	Bardeau d'asphalte
Entre 0 et 25 pieds <sup>3</sup> Un seul voyage/jour/adresse	gratuit	35 \$	gratuit
Entre 25 et 100 pieds <sup>3</sup>	12 \$	70 \$	25 \$
Entre 100 et 200 pieds <sup>3</sup>	40 \$	175 \$	50 \$
Entre 200 et 300 pieds <sup>3</sup>	100 \$	230 \$	100 \$

Plusieurs matières sont acceptées sans frais.



## COMMENT BIEN DISPOSER DE SES FEUILLES MORTES?

### Le FEULLICYCLAGE, ça vous dit quelque chose?

Il s'agit de tondre les feuilles et laisser les rognures au sol.

#### AVANTAGES

- Engrais naturel pour votre pelouse
- Ne nécessite aucun sac
- Moyen le plus simple et écologique

### Autre option, le DÉCHIQUETAGE

Vous pouvez hacher les feuilles en petits morceaux à l'aide d'une tondeuse, d'un tracteur à gazon ou d'une déchiqueteuse portable. Par la suite, déposez les résidus récoltés dans des contenants admissibles.

#### AVANTAGES

- Jusqu'à 75% moins de sacs requis
- Économie de temps
- Économie d'argent

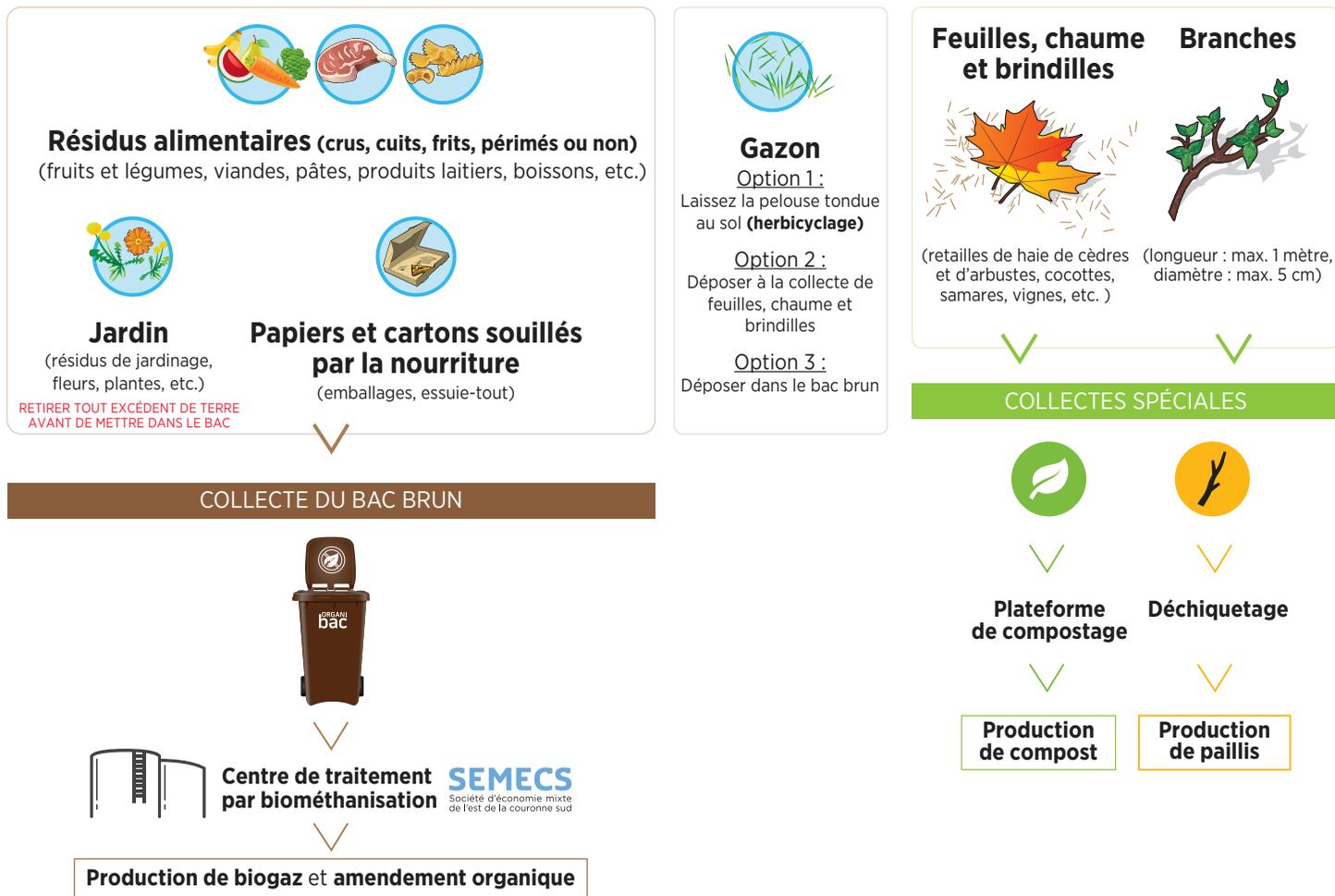
### Contenants acceptés à la collecte

- Sacs en papier
- Sacs en plastique certifiés compostables
- Bac roulant vert et poubelle de 100 litres avec couvercle



**N'oubliez pas que les feuilles mortes sont bénéfiques pour les platebandes!**  
**Consultez notre vidéo informative sur notre site internet**

# Comment sont traitées vos matières organiques?



Information : 450 583-3301, poste 2 • [www.margueritedyouville.ca](http://www.margueritedyouville.ca)

# PRÉVENTION DES INCENDIES



## COMMENT BIEN DISPOSER DES CENDRES?

Chaque année, il survient en moyenne 140 incendies de bâtiments causés par une mauvaise disposition des cendres encore chaudes. Les cendres encore chaudes comptent parmi les 10 premières sources de chaleur identifiées par les pompiers lors de la recherche de la cause et des circonstances des incendies.

Disposez de vos cendres de façon sécuritaire, soit :

- Dans un contenant **métallique** à fond surélevé et muni d'un couvercle;
- Entreposer le contenant **métallique** à l'extérieur, éloigné du bâtiment d'au moins un mètre et sur une surface incombustible;
- Valider que les cendres sont complètement refroidies avant d'en disposer, un minimum de 72 heures est nécessaire. Une fois refroidies, il est recommandé d'en disposer en les épandant dans le jardin ou sur votre terrain.



**NE JAMAIS METTRE LES CENDRES DANS LES BACS POUR LE RECYCLAGE, LES MATIÈRES ORGANIQUES OU LES DÉCHETS.**

## Ensemble, favorisons l'achat local

### [www.achatlocalmargueritedyouville.ca](http://www.achatlocalmargueritedyouville.ca)

*Achetez local dans le confort de votre salon.  
Merci de supporter les commerçants d'ici!*

{ Inscription gratuite pour les entreprises }

UNE INITIATIVE DE :



AVEC L'APPUI FINANCIER DE :



[www.margueritedyouville.ca](http://www.margueritedyouville.ca) • 450 583-3301 • 514 856-5701

La MRC vous informe est un bulletin d'information publié trois fois par année (printemps, automne et hiver)  
Rédaction et coordination : MRC de Marguerite-D'Youville | Conception graphique : Angraphick inc.  
Imprimé sur du papier 100 % postconsommation

La  
**MRC**  
vous informe